



Communiqué de presse - Esch-sur-Alzette vendredi 19 mai 2017

« Enquête de Mobilité Entreprises Région Sud », lancement de la phase 2

Améliorer l'accessibilité des employés dans les zones d'activités du Sud, tel est l'objectif de « l'Enquête de Mobilité Entreprises Région Sud » menée par le Ministre du Développement durable et des Infrastructures en collaboration avec le syndicat PRO-SUD, le Verkéiersverbond et le LISER (Luxembourg Institute of Socio-Economic Research).

Pour rappel, l'enquête se déroule en deux phases. La première a été lancée à l'automne 2016 et a connu un véritable succès avec une participation de 23 sur 25 zones d'activités interrogées qui en chiffres effectifs représente près de 14.000 personnes. L'objectif de cette première phase était de connaître les conditions générales de mobilité dans les entreprises.

La seconde phase démarre maintenant et elle est destinée cette fois-ci aux employés.

Ainsi, à partir du 1^{er} juin, environ 14 000 employés des zones d'activités du Sud recevront par l'intermédiaire de leurs responsables d'entreprises le questionnaire de la seconde phase de l'enquête.

Plus d'employeurs et d'employés répondront, meilleures seront les solutions de mobilité proposées par les autorités compétentes.

En effet, sur base des résultats de l'enquête qui seront communiqués au cours du troisième trimestre 2017, les modes de déplacement et les besoins des usagers qui travaillent dans les zones d'activités seront identifiés.

Des actions ponctuelles adaptées permettant de fluidifier le trafic domicile-travail seront ainsi mieux cadrées. L'objectif à terme étant d'améliorer l'accessibilité des zones d'activités par le transport en commun, le covoiturage ou encore la mobilité active (vélos, marche etc.).

A noter enfin que cette enquête est complémentaire au recensement Luxmobil qui a été réalisé récemment et qui doit permettre de fournir un état des lieux sur la mobilité des personnes au niveau national. Il est donc recommandé de participer, le cas échéant, aux deux enquêtes.

Contact presse : PRO-SUD tél. : 26 17 97 1 – prosud@prosud.lu